



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

ÉNONCÉ DE POSITION

Les pharmaciens du Québec : des professionnels engagés dans la lutte au tabagisme

Montréal, le 21 janvier 2010



L'usage du tabac, on ne le dira jamais assez, comporte des risques importants pour la santé. L'espérance de vie des fumeurs est plus courte, ceux-ci ont plus de prédisposition aux cancers, aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux. Les maladies liées au tabagisme tuent chaque année plus de 10 000 Québécois et Québécoises, ce qui représente 27 personnes par jour. Autant de décès qui auraient pu être évités¹.

Bonne nouvelle: les fumeurs québécois témoignent un désir de changement, à preuve 75 % de ceux-ci ont déjà fait une tentative de cesser de fumer². De plus, un peu plus de quatre fumeurs sur dix ont tenté d'arrêter de fumer au cours de la dernière année². Ces statistiques illustrent bien la difficulté qu'ont les fumeurs à réaliser leur souhait³. Si tous ceux qui avaient l'intention de mettre fin à leur dépendance en 2005 avaient réussi, il n'y aurait pas, aujourd'hui, encore 1,6 million de fumeurs au Québec³.

Cesser de fumer comporte son lot de défis. La nicotine crée une dépendance et les symptômes de sevrage s'avèrent importants. Plus encore, la gestuelle main-bouche répétée plusieurs fois par jour⁴ ainsi que les avantages perçus du tabac (réduction de l'irritabilité et de la faim, activité sociale, etc.) rendent l'arrêt tabagique encore plus difficile.

Les pharmaciens du Québec ont participé ces dernières années à plusieurs campagnes de sensibilisation visant à contrer l'usage du tabac. Dans le quotidien, ils interviennent directement auprès des fumeurs désirant mettre fin à leur dépendance afin de les soutenir dans leur intention. Les pharmacies sont des lieux de sensibilisation et de prévention; lorsqu'un patient consomme des médicaments sur une base régulière, le pharmacien le voit bien souvent 12 fois par année. Autant de possibilités d'interventions.

Il a été démontré que l'utilisation de la pharmacothérapie double et peut même jusqu'à tripler les chances de cesser de fumer⁵. Plusieurs fumeurs qui prennent la décision de cesser de fumer font appel aux services des pharmaciens et à des produits de remplacement de la nicotine (TRN) actuellement offerts en vente libre dans toutes les pharmacies du Québec ou à des produits non nicotiques nécessitant une ordonnance tels que le bupropion ou la varénicline.

1 Rehm J, Baliunas D, Brochu S et al. The cost of substance abuse in Canada. Ottawa, Canadian Centre on Substance Abuse, 2006.

2 Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC), 2008.

3 Enquête sur la santé des collectivités (ESCC), 2007.

4 Cette gestuelle est répétée 90 000 fois par année chez une personne fumant un paquet de cigarettes par jour.

5 Fiore MC, Jaén CR, Baker TB et al. Treating Tobacco Use and Dependence: 2008 Update. A clinical practice guideline. Rockville, Md: US Department of Health and Human Services, Public Health Service. May 2008.

ÉNONCÉ DE POSITION

Les pharmaciens du Québec : des professionnels engagés dans la lutte au tabagisme

À l'heure actuelle, sauf dans les régions où une ordonnance collective est en vigueur, les fumeurs désirant mettre fin à leur dépendance doivent d'abord consulter un médecin afin de se faire prescrire une TRN s'ils souhaitent ensuite être remboursés par leur assureur. En outre, pour obtenir des produits comme le bupropion ou la varénicline, ils doivent obligatoirement consulter un médecin afin d'obtenir une ordonnance. Considérant l'accessibilité limitée aux médecins de famille, ces seules démarches peuvent, dans certains cas, repousser la décision d'arrêter.

L'Ordre est d'avis que la possibilité de recourir aux services professionnels du pharmacien, le professionnel le plus accessible pour la population, pour soutenir l'abandon du tabac doit être le plus large possible afin d'encourager les fumeurs à prendre l'importante décision qui contribuera à améliorer de façon significative leur santé. De plus, 65 % des fumeurs croient que c'est le rôle du pharmacien d'offrir des conseils à ses patients pour cesser de fumer⁶.

Non seulement les pharmaciens possèdent les connaissances concernant le profil d'effets indésirables et d'interactions, liées à l'arsenal thérapeutique disponible pour aider le fumeur à mettre fin à sa dépendance, mais ils sont aussi habilités à intervenir adéquatement auprès du fumeur qui n'a pas encore pris la décision de cesser de fumer. La formation sur la réalisation d'entrevues motivationnelles fait aujourd'hui partie du programme de base de tous les pharmaciens du Québec.

Par cet énoncé de position, l'Ordre affirme que :

- 1** Les pharmaciens du Québec disposent des connaissances et des outils leur permettant de conseiller adéquatement les personnes fumeuses désirant mettre fin à leur dépendance.
- 2** Les pharmaciens du Québec collaborent avec tous les professionnels de la santé qui partagent cette mission d'éducation et de prévention puisqu'il a été démontré que rien ne vaut une démarche interdisciplinaire lorsqu'il est question d'arrêt tabagique.
- 3** Une stratégie intégrée incluant évaluation, conseil, pharmacothérapie et soutien est plus efficace que la thérapie médicamenteuse utilisée seule.
- 4** La réceptivité du pharmacien incitera le patient fumeur à engager une conversation sur l'abandon du tabagisme ; celui-ci sera plus enclin à le consulter de nouveau lorsqu'il se sentira plus fragile et craindra la rechute.
- 5** Afin de favoriser un accès le plus large et le plus rapide possible aux thérapies visant à soutenir la cessation tabagique, il est préconisé qu'une ordonnance, individuelle ou collective, permette au pharmacien d'initier, lorsque le patient vient le consulter, tout médicament de l'arsenal thérapeutique disponible, y compris les médicaments sur ordonnance.

⁶ Kairouz S, Montreuil A, Poulin I et al. Connaissance, utilisation et perception des interventions en arrêt tabagique chez les fumeurs québécois. Institut national de santé publique du Québec, 2007.

ÉNONCÉ DE POSITION

**Les pharmaciens
du Québec :
des professionnels
engagés dans la lutte
au tabagisme**

266, rue Notre-Dame Ouest,
bureau 301, Montréal (Québec)
H2Y 1T6
Téléphone : 514 284-9588
sans frais : 1 800 363-0324
Télécopieur : 514 284-3420
www.opq.org

L'Ordre, pour sa part, s'engage à :

- 1** Poursuivre l'offre continue de formation en matière de cessation tabagique afin que les pharmaciens du Québec aient toujours en main une information en lien avec les données probantes concernant la cessation tabagique, notamment en matière de pharmacothérapie de la dépendance au tabac.
- 2** Inciter tous les pharmaciens du Québec à faire de la cessation tabagique une priorité.

Pour ce faire, les encourager à :

- a** Déterminer le statut tabagique de leurs patients et l'intention de cesser de fumer des patients fumeurs.
- b** Conseiller de cesser de fumer.
- c** Discuter des effets du tabac sur la santé en général et des effets de la fumée secondaire.
- d** Discuter des stratégies d'abandon du tabac.
- e** Si pertinent, offrir un rendez-vous spécifique à leurs patients fumeurs pour discuter de l'abandon du tabac.
- f** Offrir de la documentation sur le tabagisme et l'abandon du tabac.
- g** Diriger les patients vers les ressources communautaires en abandon du tabac.

Présent pour vous